

**MASTER INFORMATION ET COMMUNICATION :
SPECIALITE MEDIAS ET COMMUNICATION
(FICHE REPERTOIRE)**

Intitulé (cadre 1)

Domaine : Sciences humaines et sociales
Mention : Information - Communication
Spécialité : Médias et Communication

**Autorité responsable de la certification
(cadre 2)**

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
Université Paris Sorbonne (Paris IV)
CELSA - Ecole interne de l'Université Paris Sorbonne

**Qualité du(es) signataire(s) de la
certification (cadre 3)**

Recteur de l'académie de Paris
Président de l'université Paris Sorbonne (Paris IV)
Directeur du CELSA

Niveau et/ou domaine d'activité (cadre 4)

Niveau : I

Code NSF : 320 - Spécialités plurivalentes de la communication

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétences acquis (cadre 5)

Liste des activités visées par le diplôme :

Le titulaire de la certification peut déployer ses activités dans une entreprise médiatique (chaîne de télévision, radio, éditeur de presse, pure player de l'information, société de production, etc.), dans une entreprise de conseil en lien avec les médias (agence de communication, agence de communication numérique, agence médias, régie publicitaire, concepteur de jeux vidéos, etc.), ou dans tout type d'organisation qui met en place une communication médiatique et particulièrement numérique (site Internet, Intranet, management de l'information, etc.). Il participe ou pilote des activités qui peuvent consister à :

- conseiller la direction et soutenir la stratégie politique de l'organisation ;
- étudier l'environnement concurrentiel et l'évolution de la stratégie des principaux acteurs du marché ;
- mener une veille sur l'innovation relative aux usages, aux nouvelles techniques de communication, aux modèles économiques de la production médiatique ;
- définir et mettre en œuvre une stratégie de communication et/ou de marketing ;
- concevoir et mettre en œuvre une production écrite et/ou audiovisuelle et/ou numérique ;
- concevoir la ligne éditoriale d'un média (magazine, site web, chaîne de télévision, radio...)
- produire des articles et des vidéos pour un site internet ;
- animer une plateforme collaborative ou un forum ;
- évaluer et orienter l'image globale et l'e-réputation de l'organisation ;
- animer des communautés et des réseaux sociaux (community management) ;
- suivre l'évolution du contexte juridique, économique et social dans le domaine des médias ;
- développer des partenariats ciblés ;
- élaborer et négocier les budgets (de communication, de production de contenus médiatiques) ;
- veiller à la bonne exécution des budgets de communication et de production ;
- réaliser des audits et des diagnostics ;
- évaluer les actions de communication.

Selon la taille de l'organisation, il peut s'investir dans des missions fonctionnelles ou opérationnelles.

Compétences ou capacités évaluées :

Le titulaire de la certification, directeur ou responsable de la communication exerce ces activités en mobilisant différentes compétences. Il ou elle est capable de :

- avoir une vision globale de l'organisation ;
- comprendre les enjeux socio-économiques des entreprises de médias et des médias informatisés ;
- savoir diagnostiquer une situation et son contexte ;
- savoir diagnostiquer le positionnement de l'entreprise de médias ;
- savoir concevoir une stratégie de communication, de communication numérique et/ou de marketing au service d'une entreprise de médias ;
- savoir élaborer ou accompagner une innovation éditoriale dans une entreprise de médias ;

- savoir élaborer un projet numérique ;
- savoir concevoir une ligne éditoriale ;
- savoir rédiger et mettre en forme des contenus (écrits, visuels, audiovisuels, multimédias) ;
- savoir alimenter un site internet, animer une plateforme collaborative ou des forums ;
- manifester une aptitude au management et à la conduite de projets ;
- être capable de nouer des relations et des partenariats de haut niveau en interne comme en externe ;
- être capable d'animer des réseaux professionnels dans le domaine des médias ;
- savoir utiliser les réseaux sociaux ;
- connaître la chaîne graphique et les différentes étapes liées à l'édition de supports print et web ;
- connaître les logiciels bureautiques, de graphisme, de retouches d'image et des langages associés aux différentes technologies utilisées pour faire du multimédia sur internet ;
- connaître le droit des médias et le droit à l'image ;
- disposer de qualités d'expression écrite et orale ;
- avoir une aisance relationnelle et le sens du contact ;
- maîtriser une ou plusieurs langues vivantes dans un cadre professionnel.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

Secteurs d'activités

Agences conseils en communication, notamment spécialisées dans les médias et/ou le numérique
 Entreprises de médias
 Entreprises culturelles
 Régies publicitaires et agences-médias
 Tout type d'organisation amenée à mettre en œuvre une stratégie de communication

Types d'emplois accessibles

Directeur(ice) de la communication
 Directeur de la stratégie de développement
 Responsable des relations avec les publics
 Responsable / chargé de programme
 Responsable de communication numérique
 Chargée de communication médias sociaux
 Producteur / réalisateur / assistant de production
 Chargé d'études qualitatives
 Consultant(e) en stratégies médias
 Community manager
 Chef de projet en communication corporate digitale

Codes des fiches ROME les plus proches (5 au maximum) :

E 1101 ; E 1104 ; E 1205 ; E 1402 ; L 1304

Réglementation d'activités

Modalités d'accès à cette certification (cadre 7)Descriptif des composantes de la certification :

Cette spécialité de Master se déroule sur 2 ans en formation initiale (classique ou apprentissage) et sur 1 an en formation continue. Elle est accessible aux diplômés de la Licence Information - Communication du CELSA et, sur concours d'entrée en M2, aux étudiants externes titulaires des 60 ECTS de M1. En formation continue, le Master 2 est accessible sur dossier et après entretien. Elle se compose d'Unités d'Enseignement réparties en 4 semestres, portant sur les éléments suivants :

En MASTER 1ère année :

UE1 : Démarches et méthodes d'analyse de l'information et de la communication (15 ECTS)

UE2 : Spécialité professionnelle (15 ECTS)

UE3 : Information, communication et langages dans le monde contemporain (15 ECTS)

UE4 : Travaux d'étude et de recherche (15 ECTS)

En MASTER 2ème année :

UE1 : Approches théoriques de la communication des organisations (10 ECTS)

UE2 : Spécialité professionnelle : Communication, marketing et management des médias (20 ECTS)

UE3 : Outils d'aide à la décision et méthodologie professionnelle (10 ECTS)

UE4 : Mémoire et stage professionnel (20 ECTS)

La langue utilisée pour l'enseignement et les examens est le français.

Le bénéfice des composantes est acquis pour une durée illimitée pour les diplômés universitaires

<i>Conditions d'inscription à la certification</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Indiquer la composition des jurys</i>
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	x		Les jurys sont composés d'enseignants-chercheurs conformément aux textes réglementaires.
En contrat d'apprentissage	x		
Après un parcours de formation continue	x		
En contrat de professionnalisation		x	
Par candidature libre	x		
Par expérience	x		

Liens avec d'autres certifications (cadre 8)**Accords européens ou internationaux (cadre 9)**

co-habilitation avec l'Ecole des mines d'Alès pour l'option "Communication et technologies numériques"

Base légale (cadre 10)Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master

Arrêté d'habilitation du 27 septembre 2010

Avis favorable DGESIP 10 janvier 2014

Autres : ...

Références autres :

Pour plus d'information (cadre 11)

Statistiques : 125 étudiants, apprentis et stagiaires de formation continue

Site de l'Observatoire de l'Insertion Professionnelle de l'Université

<http://www.paris-sorbonne.fr/nos-formations/orientation-insertion-et-debouches/presentation-3280/presentation-4904/>

Site de l'Observatoire des métiers du CELSA

<http://www.celsa.fr/observatoire-metiers.php>

Autres sources d'informations :

<http://www.paris-sorbonne.fr>

<http://www.celsa.fr>

Lieu(x) de certification :

CELSA - Université Paris-Sorbonne

Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :

Neuilly-sur-Seine

Historique :

Le CELSA, devenu Ecole des hautes études en sciences de l'information et de la communication, a été créé en 1958 au sein de l'Université de la Sorbonne. Il est membre de la Conférence des Grandes Ecoles depuis 2005.

Liste des liens sources (cadre 12)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

<http://www.paris-sorbonne.fr>

<http://www.celsa.fr>